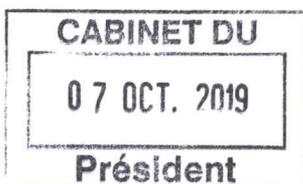


Montigny-lès-Metz, le 03 OCT. 2019



Monsieur Jean-Luc BOHL
Président de METZ METROPOLE
HARMONY PARK
11 boulevard Solidarité
57071 METZ CEDEX 3

Affaire suivie par Alain DOUR
Instructeur du droit des sols
Service Urbanisme
T. 03.87.55.74.55 / F. 03.87.55.74.65.
alain.dour@montigny-les-metz.fr
Réf. : AD/ADe
Objet : Modification n° 10 du PLU de la commune de Metz

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le 17 septembre 2019, pour avis, le dossier relatif à l'affaire citée en objet.

Dans ce cadre, je vous informe que la Ville de Montigny-lès-Metz n'a pas de remarque particulière à formuler concernant ce dossier et émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole
1^{er} Vice-Président de la Région Grand Est